

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1. Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service :

- 1.1. Elaborer un projet d'établissement ou de service en cohérence avec le projet de la personne morale gestionnaire et avec les besoins et attentes des usagers.
- 1.2. Organiser la stratégie de communication externe.
- 1.3. Initier et organiser les partenariats.
- 1.4. Piloter et mettre en oeuvre le projet d'établissement ou de service et en être le garant.
- 1.5. Garantir l'exercice des droits et des libertés des usagers.
- 1.6. Apprécier les enjeux d'un projet en terme de prise de risque et de responsabilité.
- 1.7. Evaluer le projet d'établissement ou de service et développer la qualité des prestations.

Domaine de compétences 2. Management et gestion des ressources humaines :

- 2.1. Piloter la gestion administrative des ressources humaines.
- 2.2. Concevoir et accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- 2.3. Assurer le management des ressources humaines.
- 2.4. Elaborer et décider une politique de communication interne.

Domaine de compétences 3. Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service :

- 3.1. Elaborer et exécuter le budget de l'établissement ou du service.
- 3.2. Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle.
- 3.3. Assurer la gestion logistique et immobilière.
- 3.4. Mener une politique de prévention et de gestion des risques.

Domaine de compétences 4. Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire :

- 4.1. Analyser l'environnement et ses acteurs.
- 4.2. Apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire.

DOMAINES de compétences	COMPÉTENCES	INDICATEURS DE COMPÉTENCES
<p>Domaine de compétences 1. Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service</p>	<p>1.1. Elaborer un projet d'établissement ou de service en cohérence avec le projet de la personne morale gestionnaire et avec les besoins et attentes des usagers</p> <p>1.2. Organiser la stratégie de communication externe</p> <p>1.3. Initier et organiser les partenariats</p> <p>1.4. Piloter et mettre en oeuvre le projet d'établissement ou de service et en être le garant</p>	<p>1.1.1. Savoir établir un diagnostic des besoins et des attentes des usagers</p> <p>1.1.2. Savoir identifier les valeurs, les orientations et les ressources de la personne morale</p> <p>1.1.3. Savoir identifier les forces et les faiblesses de l'offre de service de la structure</p> <p>1.1.4. Savoir traduire les politiques publiques dans le projet d'établissement ou de service</p> <p>1.1.5. Savoir définir les moyens, les modalités et les étapes de la mise en oeuvre du projet d'établissement ou de service</p> <p>1.1.6. Savoir élaborer et hiérarchiser des scénarii pour instruire des choix stratégiques</p> <p>1.2.1. Savoir valoriser l'offre de service</p> <p>1.2.2. Savoir promouvoir et valoriser les expérimentations et innovations</p> <p>1.2.3. Savoir gérer la communication en situation de crise</p> <p>1.3.1. Savoir repérer les coopérations possibles et les personnes ressources</p> <p>1.3.2. Savoir utiliser les outils de contractualisation de partenariat</p> <p>1.3.3. Savoir suivre et actualiser les partenariats</p> <p>1.4.1. Savoir s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des acteurs au projet aux différentes phases de la procédure</p>

	<p>1.5. Garantir l'exercice des droits et des libertés des usagers</p> <p>1.6. Apprécier les enjeux d'un projet en terme de prise de risque et de responsabilité</p> <p>1.7. Evaluer le projet d'établissement ou de service et développer la qualité des prestations</p>	<p>1.4.2. Savoir organiser la cohérence entre projet individuel ou collectif et le projet d'établissement ou de service</p> <p>1.4.3. Savoir prendre les décisions nécessaires à la réalisation du projet</p> <p>1.5.1. Savoir créer les conditions d'expression des droits</p> <p>1.5.2. Savoir favoriser la participation des usagers à la vie de l'établissement ou du service et animer les instances de participation des usagers</p> <p>1.5.3. Savoir veiller à la prise en compte des demandes des usagers</p> <p>1.5.4. Savoir mettre en place un système d'informations respectueux des droits et libertés des usagers</p> <p>1.6.1. Savoir identifier les missions, les pouvoirs et les responsabilités respectives du directeur et de la personne morale</p> <p>1.6.2. Connaître les règles, les procédures et les juridictions compétentes en matière de contentieux de la responsabilité</p> <p>1.7.1. Savoir concevoir et mettre en place des procédures et méthodes d'évaluation interne et externe</p> <p>1.7.2. Connaître les normes de qualité existantes et savoir impulser une démarche visant la qualité du service rendu</p> <p>1.7.3. Savoir actualiser le projet d'établissement ou de service</p>
<p>Domaine de compétences 2. Management et gestion des ressources humaines</p>	<p>2.1. Piloter la gestion administrative des ressources humaines</p> <p>2.2. Concevoir et accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences</p> <p>2.3. Assurer le management des ressources humaines</p>	<p>2.1.1. Savoir appliquer les principes, règles et procédures du droit du travail, du droit conventionnel et avoir des notions du droit statutaire applicable à la fonction publique</p> <p>2.1.2. Connaître les attributions et les modes de fonctionnement des instances représentatives du personnel</p> <p>2.1.3. Connaître les obligations et les responsabilités de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels</p> <p>2.2.1. Savoir définir les profils de poste nécessaires à l'activité</p> <p>2.2.2. Savoir mesurer, analyser et gérer les écarts entre les compétences disponibles et les compétences nécessaires à l'activité</p> <p>2.2.3. Savoir concevoir et conduire la politique de recrutement</p> <p>2.2.4. Savoir mettre en oeuvre une démarche d'évaluation du personnel</p> <p>2.2.5. Savoir mener une politique de formation et de développement de la qualification</p> <p>2.3.1. Connaître les théories, les modèles et les outils d'organisation du travail</p> <p>2.3.2. Savoir concevoir une organisation du travail au service d'un projet</p> <p>2.3.3. Savoir déterminer et fixer des objectifs et argumenter ses choix organisationnels et managériaux</p> <p>2.3.4. Savoir animer une équipe de direction</p> <p>2.3.5. Connaître ses propres délégations et savoir</p>

	2.4. Elaborer et décider une politique de communication interne	<p>déléguer</p> <p>2.3.6. Savoir préparer et animer des réunions de travail</p> <p>2.3.7. Savoir conduire des entretiens</p> <p>2.3.8. Savoir favoriser l'approche pluri-professionnelle et favoriser des temps de rencontre entre les professionnels de l'établissement ou du service et avec des professionnels extérieurs</p> <p>2.3.9. Savoir prévenir, repérer et gérer les conflits</p> <p>2.3.10. Savoir impulser et accompagner une dynamique de changement</p> <p>2.4.1. Savoir impulser une dynamique de communication interne et organiser la circulation de l'information</p> <p>2.4.2. Savoir concevoir et évaluer le système d'information</p>
Domaine de compétences 3. Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service	<p>3.1. Elaborer et exécuter le budget de l'établissement ou du service</p> <p>3.2. Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle</p> <p>3.3. Assurer la gestion logistique et immobilière</p> <p>3.4. Mener une politique de prévention et de gestion des risques</p>	<p>3.1.1. Connaître les règles et les mécanismes budgétaires et comptables d'un établissement ou d'un service</p> <p>3.1.2. Connaître les principes, règles et procédures en matière de tarification</p> <p>3.2.1. Savoir élaborer un diagnostic de la situation financière de l'établissement ou du service</p> <p>3.2.2. Savoir identifier les composantes du coût des différentes activités de l'établissement ou du service et mettre en place des indicateurs de pilotage</p> <p>3.2.3. Savoir élaborer une politique d'investissement</p> <p>3.2.4. Elaborer et planifier une stratégie pluriannuelle de financement</p> <p>3.2.5. Savoir rendre compte de la gestion de l'établissement ou du service et élaborer les documents nécessaires</p> <p>3.2.6. Savoir maîtriser les enjeux budgétaires</p> <p>3.3.1. Connaître le droit des contrats</p> <p>3.3.2. Connaître les procédures des marchés publics</p> <p>3.3.3. Savoir programmer, suivre et réceptionner des travaux</p> <p>3.3.4. Savoir organiser et gérer des fonctions d'hébergement et de restauration</p> <p>3.3.5. Savoir anticiper et proposer les adaptations nécessaires des équipements mobiliers et immobiliers</p> <p>3.4.1. Connaître et faire appliquer les principes, règles, procédures et les instances compétentes en matière d'hygiène et de sécurité</p> <p>3.4.2. Savoir mettre en oeuvre le principe de précaution</p> <p>3.4.3. Savoir repérer les risques de maltraitance</p> <p>3.4.4. Savoir gérer les situations de crise</p> <p>3.4.5. Connaître et appliquer les procédures d'alerte et les obligations de signalement</p>
Domaine de compétences 4. Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire	4.1. Analyser les ressources et les réseaux d'acteurs de l'environnement	<p>4.1.1. Connaître les fondements et les évolutions des politiques sanitaires et sociales</p> <p>4.1.2. Connaître l'organisation politique et administrative nationale et européenne</p> <p>4.1.3. Connaître les institutions et les acteurs du champ sanitaire et social et la place des secteurs public, privé à but non lucratif et lucratif</p>

	<p>4.2. Apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire</p>	<p>4.1.4. Connaître les logiques et les acteurs du développement (social, économique, ...) du territoire</p> <p>4.2.1. Savoir rechercher, exploiter et analyser les informations</p> <p>4.2.2. Avoir une connaissance approfondie des problématiques d'une catégorie de public et des modèles d'intervention existantes</p> <p>4.2.3. Savoir positionner un établissement ou un service sur un territoire, notamment au travers des principaux dispositifs, réseaux et schémas existants</p> <p>4.2.4. Savoir anticiper sur les évolutions des besoins de la population sur un territoire</p> <p>4.2.5. Savoir rechercher et exploiter les informations recueillies</p>
--	---	---